

CONFLITS DANS L'AIR

CRNA

COMMUNIQUÉS DE SECTION - BORDEAUX



CT Local Et PROTOCOLE V0

organisation du travail à LFBB

Le CT local s'est tenu ce mardi 1^{er} mars. Il a notamment permis de valider les quotas été 2016, sur un modèle organisationnel inchangé, avec toujours moins de PCs en salle (équipes à 19 pour la plupart, si tout va bien...) qui garantit 5 congés aux équipes cet été. Voilà qui nous promet des journées bien longues, des extensions d'horaires et des J2 bien optimisés, des secteurs bien chargés avec les capacités records de notre centre. Chacun devra alors mesurer son ressenti par rapport aux « **conditions de travail** » que le cadre actuel permet. Le SNCTA a une nouvelle fois martelé que le chiffre de 19 à LFBB constitue une limite basse que l'administration serait avisée de ne pas franchir, et qu'il est probable qu'il implique cette année encore des conséquences sérieuses sur la performance du centre.

Avec les textes actuels, l'administration pourra continuer à faire travailler plus l'ensemble des contrôleurs de Bordeaux et ce, même au détriment d'indicateurs de sécurité qui démontrent pourtant que plus les vacations sont longues plus la fatigue se fait sentir et plus les erreurs sont nombreuses. Rajoutons à cela des demandes de remplacement de plus en plus importantes et vous tomberez sur un cycle à 7j/12 non cadré, non efficace, fatigant et gratuit, avec un droit à congé d'autant restreint.

Pour le SNCTA, le protocole en cours de négociation devra proposer d'autres voies, cadrées, sur un modèle gagnant/gagnant qui a fait ses preuves, tout en reconnaissant une fois pour toutes les besoins en effectif des CRNAs via un socle minimum, adaptable en fonction des hausses de trafic.

La section locale est prête à engager des chantiers d'envergure en matière d'organisation des tours de service pour faire face aux enjeux de demain, et ce, dès l'été 2017, **si les contrôleurs bordelais le souhaitent.**

Il est capital de proposer à la salle un ou plusieurs plans B, sur la base de 7 jours/12 par exemple, face au contexte difficile et restreint et nous en appelons, sur des sujets aussi sensibles, **à l'union syndicale**, au moins à Bordeaux, en dehors de toute posture ou stratégie et dans l'intérêt de tous.

Nous souhaitons que des cadrages clairs et protecteurs émergent des négociations en cours. Si nous devons ressortir de négociations sans plan B... et bien nous n'aurions pas de plan B...

Charmante cette V0

La lecture de la V0 du protocole contient malheureusement nombre de provocations qui empêchent pour le moment de se projeter dans un avenir plus serein :

- Une absence de chiffres de recrutements ICNAs, et par conséquent aucune lisibilité sur un socle minimum CRNA.
- Une liste de courses tous azimuts, sans complexe, et pire parfois, sans cohérence opérationnelle. Nous demandons à notre Bureau National d'être particulièrement ferme dans la négociation sur les points suivants notamment :

- exclure toute référence à un cycle à 8j/12 ;
- abaisser les durées des vacations ainsi que le temps hebdomadaire moyenné en salle ;
- préciser le statut des familles de vacation et limiter le nombre minimum de vacations inclus dans un tel système.
- transformer la notion d'aménagement obligatoire (« vacations en moins imposées ») sur le modèle des récupérations liées aux vacations complémentaires actuelles.

- Aucune revalorisation statutaire, aucune mesure retraite n'apparaît dans la VO après 6 années de gel. L'administration a manifestement regardé du côté de nos collègues européens pour construire ses ambitions organisationnelles, qu'elle sache que nous avons fait de même pour évaluer la valeur de celles-ci.
- La validation des mentions d'unité devra se contenter de répondre aux exigences des règlements européens, sans zèle excessif de la DSNA et de la DSAC. Transparence ne veut pas dire flicage.
- Les nouvelles contraintes liées à la prolongation de la licence (évaluation pratique et en langue anglaise) devront être cadrées et reconnues.

Autres points abordés au CT

Formation des chefs de salle : 2 cycles en double seront nécessaires avant le lâcher. Le SNCTA obtient que la nomination statutaire reste effective à la fin de la formation théorique.

EEE : pas d'annonce particulière, la formation type BIG BANG est confirmée. Seul le contexte social au service technique est de nature à la remettre en cause et **pourrait cette fois compromettre l'intégralité du projet**. Le dossier

ECRAN avance, mais pas assez vite. De notre côté, nous assurons à l'administration que nous sommes prêts, avec nos collègues bretons, à tester rapidement les solutions qui émergeront du CODIR (tenu le même jour). Il serait grotesque que début 2017, l'outil le plus moderne dans nos salles de contrôle soit... une badgeuse électronique.

Langue anglaise : afin d'étaler les échéances PIFA des contrôleurs bordelais, la subdivision instruction va proposer des formations locales supplémentaires cette année afin de permettre à un nombre important de contrôleurs de proroger leur PIFA avant le 31 décembre. Nous avons demandé à l'administration de proposer dans ce cadre des stages en immersion supplémentaires (seule une cinquantaine a été budgétisée). Réponse attendue très prochainement.

BTIV : la situation s'améliore provisoirement, l'effectif remonte (à 10 pour un BO de 11) mais le problème de son attractivité face au BRIA reste entier. Le protocole aborde aussi cette thématique que nous suivons attentivement.

RL5/P4 : la quantité d'interventions au ST impacte la mise en place de ces nouvelles couches. Contrairement à ce qui avait été annoncé au précédent CT, l'ensemble du plan d'action est irréalisable avant l'été 2016. Peut être une surprise avec l'arrivée seule de P4 en juillet ?

Le SNCTA affichait l'an dernier son scepticisme quant au fait que la méthode protocolaire soit encore adaptée aux enjeux européens. Il proposait puis obtenait d'autres formats d'accords « métier » plus respectueux des spécificités de chacun. La levée de boucliers des autres syndicats, **tous confondus**, n'a pas permis d'explorer cette voie. Ceux-ci nous ont alors expliqué leur attachement à la logique protocolaire. Nous allons pouvoir mesurer dans les semaines à venir si celle-ci sait encore apporter les solutions aux immenses défis auxquels doit répondre notre profession.

La section locale se réjouit cependant de voir qu'après tant d'années de léthargie, de véritables négociations semblent se dérouler au plus haut niveau. Les prochaines versions du document protocolaire permettront de mieux comprendre l'ambition et l'écoute des pouvoirs publics face aux problématiques du contrôle aérien.

L'unité syndicale.

La section locale SNCTA est sensible à l'unité syndicale. Le SNCTA est une force de proposition crédible auprès de l'administration et a démontré ces dernières années ces capacités de mobilisation. Il est **intrinsèquement facteur d'unité** : fort de 65% des contrôleurs bordelais et représentatif partout en Métropole et en Outre Mer, du sol à illimité (50% des contrôleurs français ont fait confiance au SNCTA lors des dernières élections). Nous savons aussi que **l'existence même** de syndicats différents, **par construction**, implique malheureusement le choix de stratégies différentes, souvent non concertées, voire de postures qui peuvent paraître illisibles auprès des contrôleurs. Nous sommes, localement, et comme nous l'avons prouvé par le passé, prêts et désireux de trouver des points de convergence d'analyse, et de solution, avec tous les syndicats dont l'ADN est la défense des intérêts des contrôleurs.